

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 03741

Numéro SIREN : 508 458 494

Nom ou dénomination : SERES TECHNOLOGIES

Ce dépôt a été enregistré le 12/04/2021 sous le numéro de dépôt 6959

# Bilan Actif

SERES TECHNOLOGIES

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Devise d'édition EURO

*critique Comptes*

Hotel technopac  
2 rue Marie Bonadine  
13 80001  
13455 Marseille Cedex 13  
SIRET: 5084189400038 APE: 712B  
www.seres-technologies.com

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
CAPITAL SOUSCRIT NON AFFECTÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	71 188	5 932	65 256	
Frais de développement	219 517	71 360	148 158	50 459
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	4 235		4 235	16 840
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>294 941</b>	<b>77 292</b>	<b>217 649</b>	<b>67 299</b>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	63 458	17 927	45 531	49 097
Autres immobilisations corporelles	165 194	90 859	74 335	49 637
Immobilisations en cours				30 431
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>228 652</b>	<b>108 786</b>	<b>119 866</b>	<b>129 165</b>
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	285 287		285 287	233 734
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>285 287</b>		<b>285 287</b>	<b>233 734</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>808 880</b>	<b>186 078</b>	<b>622 802</b>	<b>430 198</b>

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				8 083
Créances clients et comptes rattachés	3 566 487		3 566 487	2 898 372
Autres créances	417 590		417 590	175 500
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances :</b>	<b>3 984 077</b>		<b>3 984 077</b>	<b>3 081 955</b>
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	463 133		463 133	459 193
Disponibilités	28 885		28 885	1 398
Charges constatées d'avance	88 066		88 066	26 399
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	<b>580 084</b>		<b>580 084</b>	<b>486 991</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>4 564 161</b>		<b>4 564 161</b>	<b>3 568 946</b>

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écart de conversion actif				

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>5 373 041</b>	<b>186 078</b>	<b>5 186 963</b>	<b>3 999 144</b>
----------------------	------------------	----------------	------------------	------------------

# Bilan Passif

SERES TECHNOLOGIES

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social ou individuel dont versé 80 000	80 000	80 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence	8 000	8 000
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	420 725	319 622
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	601 019	521 104
<b>TOTAL situation nette :</b>	<b>1 109 745</b>	<b>928 725</b>
<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>		
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 109 745</b>	<b>928 725</b>
<b>Produits des émissions de titres participatifs</b>		
Avances conditionnées	(2 105)	(2 105)
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	<b>(2 105)</b>	<b>(2 105)</b>
<b>Provisions pour risques</b>	15 000	
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>15 000</b>	
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	564 839	624 662
Emprunts et dettes financières divers		
<b>TOTAL dettes financières :</b>	<b>564 839</b>	<b>624 662</b>
<b>AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS</b>		
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	397 385	244 265
Dettes fiscales et sociales	1 787 296	1 460 784
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 279 908	737 319
<b>TOTAL dettes diverses :</b>	<b>3 464 589</b>	<b>2 442 368</b>
<b>PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	34 896	5 493
<b>DETTES</b>	<b>4 064 323</b>	<b>3 072 524</b>
<b>Ecarts de conversion passif</b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>5 186 963</b>	<b>3 999 144</b>

# Compte de Résultat (Première Partie)

SERES TECHNOLOGIES

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	9 413 404	64 577	9 477 981	7 780 548
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>9 413 404</b>	<b>64 577</b>	<b>9 477 981</b>	<b>7 780 548</b>
Production stockée				
Production immobilisée			86 202	22 750
Subventions d'exploitation			3 583	
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			272 857	20 135
Autres produits			612	1 999
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>9 841 235</b>	<b>7 825 432</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b>				
Achats de marchandises [et droits de douane]			52 720	
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			(15)	
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			1 303 600	967 959
<b>TOTAL charges externes :</b>			<b>1 356 305</b>	<b>967 959</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>			215 679	176 696
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
Salaires et traitements			5 467 292	4 196 298
Charges sociales			2 223 217	1 727 970
<b>TOTAL charges de personnel :</b>			<b>7 690 510</b>	<b>5 924 267</b>
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			89 305	41 076
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
<b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>			<b>89 305</b>	<b>41 076</b>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			1 086	2 003
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>9 352 885</b>	<b>7 112 001</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>488 350</b>	<b>713 431</b>

# Compte de Résultat (Seconde Partie)

SERES TECHNOLOGIES

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>488 350</b>	<b>713 431</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 940	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>3 940</b>	
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	19 951	24 892
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>19 951</b>	<b>24 892</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>(16 011)</b>	<b>(24 892)</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>472 338</b>	<b>688 539</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	124	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	<b>124</b>	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	103	2 047
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	15 000	
	<b>15 103</b>	<b>2 047</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(14 979)</b>	<b>(2 047)</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	83 790	80 901
Impôts sur les bénéfices	(227 450)	84 488
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>9 845 299</b>	<b>7 825 432</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>9 244 279</b>	<b>7 304 328</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>601 019</b>	<b>521 104</b>

**ANNEXES (suite)****NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Capital social = 80 000 €**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	800	100	80 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
<b>Titres en fin d'exercice</b>	<b>800</b>	<b>100</b>	<b>80 000</b>

**Provisions = 15 000 €**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques		15 000			15 000
<b>TOTAL</b>		<b>15 000</b>			<b>15 000</b>

**Tableau de variation des capitaux propres**

En K€	Ouverture 31/12/2018	Affectation résultat	Résultat net de la période	Clôture 31/12/2019
Capital social	80 000			80 000
Primes, réserves et RAN	327 622	101 104		428 726
Dividendes		420 000		
Résultat net	521 104	-521 104	601 019	601 019
<b>Capitaux propres</b>	<b>928 725</b>	<b>0</b>	<b>601 019</b>	<b>1 109 745</b>

**Etat des dettes = 4 064 323 €**

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	564 839	509 956	54 883	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	397 385	397 385		
Dettes fiscales & sociales	1 787 296	1 787 296		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 279 908	1 279 908		
Produits constatés d'avance	34 895	34 895		
<b>TOTAL</b>	<b>4 064 323</b>	<b>4 009 440</b>	<b>54 883</b>	

**Charges à payer par postes du bilan = 653 495 €**

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	139 096
Dettes fiscales & sociales	450 663
Autres dettes	63 736
<b>TOTAL</b>	<b>653 495</b>

**Produits constatés d'avance = 34 896 €**

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

**ANNEXES (suite)****NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Ventilation du chiffre d'affaires = 9 477 981 €**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	9 437 232	99,57 %
Produits des activités annexes	40 749	0,43 %
<b>TOTAL</b>	<b>9 477 981</b>	<b>100.00 %</b>

**Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = - 227 450 €**

Durant l'exercice plusieurs projets R&D ont été menés et ont conduit à la comptabilisation d'un crédit impôt recherche de 339 665 €.

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	488 350		488 350
Résultat financier	- 16 011		- 16 011
Résultat exceptionnel	- 14 979		- 14 979
Participation des salariés	- 83 790		- 83 790
Crédit d'impôt recherche		227 450	227 450
<b>TOTAL</b>	<b>373 570</b>	<b>227 450</b>	<b>601 019</b>

**Crédit-bail mobilier**

	Matériel de transport
Valeur d'origine	305 853
Amortissements :	
- Cumuls exercices antérieurs	54 870
- Dotations de l'exercice	40 899
<b>TOTAL</b>	<b>95 769</b>
Redevances payées :	
- Cumuls exercices antérieurs	57 519
- Exercice	50 711
<b>TOTAL</b>	<b>108 230</b>
Redevances restant à payer :	
- à un an au plus	62 700
- à plus d'un an et cinq au plus	142 938
- à plus de cinq ans	
<b>TOTAL</b>	<b>205 638</b>
Valeur résiduelle :	
- à moins d'un an	
- à un an au plus	
- à plus d'un an et cinq au plus	26 539
- à plus de cinq ans	
<b>TOTAL</b>	<b>26 539</b>
Montant pris en charge dans l'exercice	50 711

## ANNEXES (suite)

### AUTRES INFORMATIONS

#### Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

#### Honoraires des Commissaires Aux Comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes inscrits en charges au titre de l'exercice 2019 s'élève à 6 333,17 Euros HT.

La totalité de ces honoraires concerne la mission de contrôle des comptes de l'exercice 2019.

#### Engagements donnés = 238 277 €

Nature des engagements donnés	Montant
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	238 277
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
<b>TOTAL</b>	<b>238 277</b>

#### Engagements financiers

La ligne de crédit accordée par BPI de 1 800 000€.

#### Engagements financiers hors bilan

Des contre garanties sur l'engagement BPI ci-dessus sont réparties comme suit :

- De 250 000€ par le CIC ;
- De 250 000€ par le Crédit Agricole ;
- De 201 600€ par la BNP.

La décision d'octroi de la ligne de crédit accordée par la BPI prévoit un gage-espèces d'un montant de 180 000 €.

#### Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	130	
Agents de maîtrise et techniciens	2	
Employés	4	
<b>TOTAL</b>	<b>136</b>	

#### Produits et charges exceptionnels

	Montant	Imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Annulation de chèques	124	771000
<b>TOTAL</b>	<b>124</b>	
Charges exceptionnelles		
- Amendes et pénalités	103	671200
<b>TOTAL</b>	<b>103</b>	

**Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés**

Les engagements en matière de pensions et retraite n'ont pas été provisionnés. Ils ont été évalués à 102 781 €uros. Les principaux paramètres utilisés pour l'exercice sont les suivants :

- mode de départ à l'initiative de l'employé (départ volontaire) ;
- calcul de l'indemnité selon la convention collective en vigueur (SYNTEC) ;
- âge de départ supposé 67 ans ;
- taux d'actualisation : 0,77% ;
- taux de charge 50 % ;
- turn-over : jusqu'à 34 ans : 15% ; de 35 à 45 ans : 12% ; au-delà : 5% ;
- taux d'augmentation de salaire: cadres 3% et non cadres 2,5% ;
- table INSEE de mortalité 2013-2015.

**Tableau des filiales et participations**

Néant.

**Poste et montant des entreprises liées**

Le total des factures du Groupe GORGE relatives au management FEES pour un total sur l'exercice 2019 est de 74 672,43 € HT.

**Entité mère consolidante**

L'entité mère consolidante est la société GROUPE GORGE (SIRET : 348 541 186 00089) dont le siège social est situé 19 rue du 4 septembre 75002 PARIS.

**Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice**

Courant mars 2020, dans le cadre de la pandémie de Covid-19, les mesures gouvernementales visant à éviter la propagation de l'épidémie, les restrictions de circulation des personnes notamment, ne nous ont plus permis de poursuivre nos activités de prospection qui ont un caractère différé et qui tombent sous le coup du décret du 20 mars 2020 article 1.1.

Cette situation a de plus été renforcée par les fermetures Clients ou interdiction d'accès aux sites clients (mise en sécurité, fermeture au non permanents...).

Par ailleurs, du fait du confinement, aucun recrutement n'est devenu possible ni entretien de recrutement, ni entretien de signature contrat et accueil qui rentre dans l'activité de notre Société. Cette situation de force majeure nous a contraint à suspendre notre activité à compter du 17 mars 2020.

Le déconfinement progressif ayant démarré le 11 mai 2020, nous n'avons pas encore connaissance de l'impact financier global de cette situation mais pour l'instant, en dépit d'une aide de l'état au travers du PGE et de l'indemnisation de l'activité partielle, nos chiffres sont en-deçà de nos objectifs pour cette année (notre chiffre d'affaires atteint 82 % de nos objectifs au 30/04/2020).

La société avait prévu de poursuivre en 2020 son déploiement d'agences sur le territoire mais également la constitution d'une filiale en Belgique, compte tenu de la conjoncture et du ralentissement de l'activité, ces projets ont été différés.

Nos objectifs de chiffre d'affaires et de résultat net ont été revus à la baisse (11,9 M€ de CA prévus initialement revu à la baisse à 10,0 M€ fin 2020).

**ANNEXES (suite)****DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

**Produits à recevoir = 581 588 €**

<b>Produits à recevoir sur cits et comptes rattachés</b>	<b>Montant</b>
Clients factures à établir(418100)	581 588
<b>TOTAL</b>	<b>581 588</b>

<b>Produits à recevoir sur autres créances</b>	<b>Montant</b>
Fourn rrr a obtenir(409800)	-
Pers produits a recevoir(428700)	-
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>

**Charges constatées d'avance = 88 066 €**

<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>Montant</b>
Charges constatées d'avance(486000)	88 066
<b>TOTAL</b>	<b>88 066</b>

**Charges à payer = 653 495 €**

<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>Montant</b>
Fourn factures non parvenues.(408100)	139 096
<b>TOTAL</b>	<b>139 096</b>

<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>Montant</b>
Pers congés a payer (428200)	239 914
Pers prov particip sal (428400)	83 790
Pers autres charges a payer (428600)	2 281
Org.soc. congés a payer (438200)	95 043
Org.soc. autres charges a payer (438600)	29 634
<b>TOTAL</b>	<b>450 663</b>

<b>Autres dettes</b>	<b>Montant</b>
Clients rrr a accorder (419800)	63 736
<b>TOTAL</b>	<b>63 736</b>

**Produits constatés d'avance = 34 896 €**

<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>Montant</b>
Produits constatés d'avance(487000)	34 896
<b>TOTAL</b>	<b>34 896</b>

# SERES TECHNOLOGIES

S.A.S. au capital de 80 000,00 Euros

Siège social : 2 Rue Marc Donadille

Hôtel Technoptic CS 80001

13013 MARSEILLE

R.C.S : 508 458 494

-----

## Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2019

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31/12/2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

### ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **9 477 981** Euros contre **7 780 548** Euros au titre de l'exercice précédent.

Ce chiffre d'affaires est principalement constitué de prestations de conseil, d'études, d'ingénierie et de conduite de projets dans les domaines de technologies nucléaires.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **9 352 885** Euros pour l'exercice, contre **7 112 001** Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants

- Les autres achats et charges externes ressortent à **1 303 600** Euros au 31/12/2019 contre **967 959** Euros pour l'exercice précédent ;



Les effectifs devraient se situer entre 170 et 175 personnes fin 2020, là aussi nous avons revu nos objectifs de base qui prévoyaient plutôt un effectif aux alentours de 185 et 190 personnes.

### **ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**

Notre société poursuit en 2019 ses activités de R&D relatives en particulier à la protection de l'environnement : mobilité verte (train et véhicules hydrogène), pile à combustible, mais aussi démonstration de sécurité des moteurs de voiture électrique.

L'intégration de systèmes innovants avec le maximum de sûreté nécessite de revoir sans cesse les méthodes de démonstration habituelles, afin de les optimiser d'un point de vue coûts et délais, et de proposer à nos clients un service toujours plus compétitif.

### **ACTIVITES DES FILIALES, FILIALES ET PARTICIPATIONS, PRISES DE PARTICIPATIONS ET PRISES DE CONTROLE**

Néant.

### **PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT**

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

#### **Bilan :**

##### ***A l'actif:***

- Les valeurs immobilisées brutes sont de **808 880** Euros, les amortissements et provisions correspondants de **186 078** Euros, soit un montant net de **622 802** Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de **430 198** Euros.
- Les créances et disponibilités nettes sont de **4 564 161** Euros, contre **3 568 946** Euros pour l'exercice précédent.

##### ***Au passif:***

- Les capitaux propres s'élèvent à **1 109 745** Euros, contre **928 725** Euros pour l'exercice antérieur.
- Les emprunts et dettes ressortent à **4 064 323** Euros contre **3 072 524** Euros l'année précédente.

#### **Compte de résultat :**

Les produits d'exploitation ressortent à **9 841 235** Euros au 31/12/2019, contre **7 825 432** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit à **488 350** Euros, contre **713 431** Euros au titre de l'exercice précédent.

## **TABLEAU DES RESULTATS**

<b>Nature des Indications / Périodes</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>	<b>31/12/2016</b>	<b>31/12/2015</b>
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
<b>I - Situation financière en fin d'exercice</b>					
a ) Capital social	80 000	80 000	80 000	80 000	80 00
b ) Nombre d'actions émises	800	800	800	800	80
c ) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<b>II - Résultat global des opérations effectives</b>					
a ) Chiffre d'affaires hors taxes	9 477 981	7 780 548	6 896 433	4 864 990	2 585 50
b ) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	477 859	646 668	754 789	497 010	83 64
c ) Impôt sur les bénéfices	-227 450	84 488	210 414	92 581	
d ) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	705 309	562 180	544 375	404 429	83 64
e ) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	601 004	521 104	511 126	374 732	44 13
f ) Montants des bénéfices distribués	400 000	420 000	400 000	285 000	
g ) Participation des salariés	83 790	80 901	122 568	50 751	
<b>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</b>					
a ) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	882	703	680	506	10
b ) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	751	651	639	468	5
c ) Dividende versé à chaque action	500	525	500	356	
<b>IV - Personnel :</b>					
a ) Nombre de salariés	136	109	97	69	4
b ) Montant de la masse salariale	5 280 385	4 196 298	3 575 506	2 540 216	1 485 69
c ) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	2 223 217	1 727 970	1 376 508	1 016 672	596 80

## **CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Aucune convention réglementée n'est intervenue en 2018.

## **SITUATION DU MANDAT DE COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Nous vous rappelons les mandats en cours concernant les commissaires aux comptes :

La société RSM Paris, représentée par Monsieur Stéphane MARIE, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, pour une période de 6 exercices prenant fin à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023 ;

Et,

	Article D. 441 I.-2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 j	1 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et plus	Total (1 j et plus)
Nombre de factures concernées	223					97
Montant total des factures concernées TTC	2 249 996,72 €	463 772,93 €	136 050,84 €	54 435,12 €	107 224,88 €	761 483,77 €
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice						
% du CA TTC de l'exercice	19,06%	3,93%	1,15%	0,46%	0,91%	6,45%
<b>Factures exclues relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>						
Nombre de factures exclues						
Montant des factures exclues						
Délais de paiement de utilisés pour le calcul des retard de paiement	Délais contractuels : 60 jours nets à date de réception PV par le client					

	Article D. 441 -II: Factures <u>recues</u> ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice					
	0 j	1 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et plus	Total (1 j et plus)
Nombre de factures concernées	543					428
Montant total des factures concernées TTC	747 338,43 €	343 258,10 €	61 220,73 €	8 851,36 €	33 209,34 €	446 539,53 €
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice						
% du CA TTC de l'exercice	51,13%	23,49%	4,19%	0,61%	2,27%	30,55%
<b>Factures exclues relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>						
Nombre de factures exclues	<b>0</b>					
Montant des factures exclues	<b>0</b>					
Délais de paiement de utilisés pour le calcul des retard de paiement	Délais contractuels des fournisseurs ou, à défaut, délais légaux (60 jours nets date de facture ou 45 jours fin de mois date de facture)					

# ANNEXES

## PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 5 186 962,71 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 601 019,49 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 29/05/2019 par les dirigeants.

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983, ainsi que du Règlement ANC 2014-03 relatifs à la réécriture du plan comptable général, modifié par les Règlements de l'ANC 2015-06, 2016-07, 2017-01 et 2018-07.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Il est fait application des recommandations de l'ANC (Autorité des normes comptables), de l'Ordre des experts comptables et de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principes comptables généralement admis ont été appliqués conformément à la législation française en vigueur à la date d'arrêté des comptes.

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production. Les dépenses développement peuvent être immobilisées au cas par cas, en fonction du respect des critères d'activation comptable.

Sur cet exercice, les frais de développement relatifs au projet « USER LAB », activés depuis fin 2017, ont été immobilisés à compter de son utilisation, soit le 01/06/2019.

Par ailleurs, dans le cadre de notre projet d'internalisation de la gestion de la paie, une immobilisation en cours a été passée à hauteur de 860 €, correspondante au démarrage du paramétrage de l'outil SILAE.

Une autre immobilisation en cours relative au déploiement d'un nouvel ERP pour la gestion commerciale, IOVISION, a également été enregistrée en fin d'année (3.375 €).

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- logiciels informatiques : de 1 à 3 ans ;
- brevets : de 1 à 3 ans ;
- agencements, aménagements, installations : de 5 à 10 ans ;
- matériel de transport : 5 ans ;
- matériel de bureau et informatique : de 3 à 5 ans ;
- mobilier : de 3 à 10 ans.

## **PARTICIPATIONS, TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## **CREANCES ET DETTES**

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## **RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES**

Le chiffre d'affaires, correspondant à la réalisation de prestations d'assistance technique ou de prestations au forfait, est comptabilisé selon la méthode de l'avancement. Le pourcentage d'avancement est déterminé comme étant le rapport entre le nombre de jours-hommes effectués à la date de clôture et le nombre de jours-hommes totaux prévisionnels du contrat.

## **AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**

La société entend bénéficier d'un crédit d'impôt recherche de 339 665 € au titre de l'année 2019, comptabilisé en impôt négatif.

Les projets concernés sont en particulier la protection de l'environnement : mobilité verte (train et véhicules hydrogène), pile à combustible, mais aussi démonstration de sécurité des moteurs de voiture électrique.

**ANNEXES (suite)****NOTES SUR LE BILAN ACTIF****Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

**Immobilisations brutes = 808 880 €**

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	94 039	203 452	2 550	294 941
Immobilisations corporelles	199 199	29 453		228 652
Immobilisations financières	233 734	51 554		285 287
<b>TOTAL</b>	<b>526 972</b>	<b>284 459</b>	<b>2 550</b>	<b>808 880</b>

**Amortissements et provisions d'actif = 186 078 €**

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	26 740	50 551		77 291
Immobilisations corporelles	70 033	38 753		108 786
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>96 774</b>	<b>89 304</b>		<b>186 077</b>

**Détail des immobilisations et amortissements en fin de période :**

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Frais de recherche et développement	71 188	5 932	65 256	de 3 à 5 ans
Concess.brevets licences	219 517	71 360	148 158	de 1 à 5 ans
Materiel industriel	48 145	9 807	38 338	7 ans
Outillage industriel	15 314	8 120	7 194	de 3 à 5 ans
Instal./agenc.divers	8 075	2 447	5 628	de 5 à 10 ans
Materiel de transport	11 921	11 921	0	de 2 à 3 ans
Mat.bureau & informatique	123 893	66 140	57 753	de 1 à 10 ans
Mobilier	21 304	10 350	10 954	de 5 à 10 ans
Immo.corporel. en cours	-	-	-	Non amortiss.
Immo.incorpor. en cours	4 235	-	4 235	Non amortiss.
<b>TOTAL</b>	<b>523 592</b>	<b>186 077</b>	<b>337 515</b>	

**Etat des créances = 4 357 431 €**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	285 287		285 287
Actif circulant & charges d'avance	4 072 144	4 072 144	
<b>TOTAL</b>	<b>4 357 431</b>	<b>4 072 144</b>	<b>285 287</b>

**Produits à recevoir par postes du bilan = 581 588 €**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	581 588
Autres créances	
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>581 588</b>

**Charges constatées d'avance = 88 066 €**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

# **SERES TECHNOLOGIES**

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 80 000,00 Euros  
**Siège social** : 2 Rue Marc Donadille  
Hôtel Technoptic CS 80001  
13013 MARSEILLE  
**R.C.S** : 508 458 494

-----

## **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2020**

Le 30 juin 2020, à 18h,

Les associés de la société **SERES TECHNOLOGIES**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur Stéphane MARIE, Commissaire aux Comptes, régulièrement convoqué, est absent excusé.  
Monsieur Lionel REVERSAT préside la séance en qualité de Président.

Le Président constate que les associés présents ou représentés remplissent les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés et du commissaire aux comptes ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion du Président ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2019, et quitus au Président,
- Affectation des résultats,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion du Président,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

### **Résolution n° 1**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 lesquels font apparaître **un bénéfice de 601 019,49 Euros.**

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

### **Résolution n° 2**

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019 faisant ressortir **un bénéfice de 601 019,49 Euros.**

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **601 019,49 Euros**, de la façon suivante :

- Aux réserves distribuables, pour un montant de 201 019,49 Euros,
- A titre de distribution de dividendes aux associés pour un montant de 400 000,00 Euros.

Chaque associé recevra ainsi un dividende unitaire de 500,00 Euros.

Il convient de vous informer que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2 %, soit une taxation globale de 30,0 %.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

<b>Dates de clôture</b>	<b>Revenus éligibles à l'abattement de 40%</b>		<b>Revenus non éligibles à l'abattement</b>
	<b>Dividendes</b>	<b>Autres revenus distribués</b>	
31/12/2018	420 000€		
31/12/2017	400 000€		
31/12/2016	285 500€		

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

### **Résolution n° 3**

L'Assemblée générale prend acte de la rémunération perçue par Monsieur Lionel REVERSAT au cours de l'exercice 2019, au titre de son mandat de Président, soit 6 000 Euros.

L'Assemblée Générale décide d'entériner la rémunération du Président au titre de l'exercice 2019.

L'Assemblée Générale décide également d'autoriser la prise en charge par la société des cotisations obligatoires et facultatives liées à cette rémunération.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

### **Résolution n° 4**

L'Assemblée Générale décide que la rémunération de Monsieur Lionel REVERSAT au titre de son mandat sur l'exercice 2020 sera fixée à 6 000,00 Euros.

L'Assemblée Générale décide également d'autoriser la prise en charge par la société des cotisations obligatoires et facultatives liées à cette rémunération.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

### **Résolution n° 5**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

### **Résolution n° 6**

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, l'Assemblée Générale approuve les dépenses non déductibles du résultat fiscal, qui sont les suivantes :

- Amendes et pénalités : 103 € ;
- Taxe sur les véhicules de sociétés : 4 199 € ;
- Amortissements excédentaires : 15 002 €.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

### **Résolution n° 7**

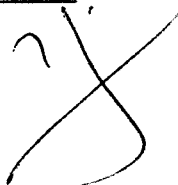
L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

Le Président



GRUPE GORGÉ





**SERES TECHNOLOGIES**

Siège social : 2, RUE MARC DONADILLE – 13 013 MARSEILLE  
Société par actions simplifiée au capital de 80 000 euros

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2019

**RSM Paris**

26, rue Cambacérés

75 008 Paris

France

Tel : +33 (0) 147 63 67 00

Fax : +33 (0) 147 63 69 00

## **SERES TECHNOLOGIES**

Siège social : 2, RUE MARC DONADILLE – 13 013 MARSEILLE

Société par actions simplifiée au capital de 80 000 euros

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée Générale de la société SERES TECHNOLOGIES,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SERES TECHNOLOGIES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 29 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie 'Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels' du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 29 mai 2019 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de Commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatif aux comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 12 juin 2020

Le commissaire aux comptes

**RSM Paris**

Société de Commissariat aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



**Stéphane MARIE**

Associé

# Bilan Actif

SERES TECHNOLOGIES

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
<b>CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ</b>				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement			65 256	
Frais de développement	71 188	5 932	65 256	
Concession, brevets et droits similaires	219 517	71 360	148 158	50 459
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	4 235		4 235	16 840
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>294 941</b>	<b>77 292</b>	<b>217 649</b>	<b>67 299</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	63 458	17 927	45 531	49 097
Autres immobilisations corporelles	165 194	90 859	74 335	49 637
Immobilisations en cours				30 431
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>228 652</b>	<b>108 786</b>	<b>119 866</b>	<b>129 165</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	285 287		285 287	233 734
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>285 287</b>		<b>285 287</b>	<b>233 734</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>808 880</b>	<b>186 078</b>	<b>622 802</b>	<b>430 198</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>				
<b>CRÉANCES</b>				
Avances, acomptes versés sur commandes				8 083
Créances clients et comptes rattachés	3 566 487		3 566 487	2 898 372
Autres créances	417 590		417 590	175 500
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances :</b>	<b>3 984 077</b>		<b>3 984 077</b>	<b>3 081 955</b>
<b>DISPONIBILITÉS ET DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement	463 133		463 133	459 193
Disponibilités	28 885		28 885	1 398
Charges constatées d'avance	88 066		88 066	26 399
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	<b>580 084</b>		<b>580 084</b>	<b>486 991</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>4 564 161</b>		<b>4 564 161</b>	<b>3 568 946</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>5 373 041</b>	<b>186 078</b>	<b>5 186 963</b>	<b>3 999 144</b>

# Bilan Passif

Période du 01/01/19 au 31/12/19

SERES TECHNOLOGIES

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES			Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
<b>SITUATION NETTE</b>				
Capital social ou individuel	dont versé	80 000	80 000	80 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence		8 000	8 000
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves			420 725	319 622
Report à nouveau				
<b>Résultat de l'exercice</b>			<b>601 019</b>	<b>521 104</b>
	<b>TOTAL situation nette :</b>		<b>1 109 745</b>	<b>928 725</b>
<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>				
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>				
	<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>1 109 745</b>	<b>928 725</b>
<b>Produits des émissions de titres participatifs</b>				
Avances conditionnées			(2 105)	(2 105)
	<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		<b>(2 105)</b>	<b>(2 105)</b>
<b>Provisions pour risques</b>				
Provisions pour charges			15 000	
	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		<b>15 000</b>	
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
	<b>TOTAL dettes financières :</b>		<b>564 839</b>	<b>624 662</b>
<b>AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS</b>				
<b>DETTES DIVERSES</b>				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
	<b>TOTAL dettes diverses :</b>		<b>3 464 589</b>	<b>2 442 368</b>
<b>PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>				
			34 896	5 493
	<b>DETTES</b>		<b>4 064 323</b>	<b>3 072 524</b>
<b>Ecarts de conversion passif</b>				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			<b>5 186 963</b>	<b>3 999 144</b>

# Compte de Résultat (Première Partie)

SERES TECHNOLOGIES

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	9 413 404	64 577	9 477 981	7 780 548
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>9 413 404</b>	<b>64 577</b>	<b>9 477 981</b>	<b>7 780 548</b>
Production stockée				
Production immobilisée			86 202	22 750
Subventions d'exploitation			3 583	
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			272 857	20 135
Autres produits			612	1 999
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>9 841 235</b>	<b>7 825 432</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b>				
Achats de marchandises [et droits de douane]			52 720	
Variation de stock de marchandises			(15)	
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			1 303 600	967 959
<b>TOTAL charges externes :</b>			<b>1 356 305</b>	<b>967 959</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>			215 679	176 696
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
Salaires et traitements			5 467 292	4 196 298
Charges sociales			2 223 217	1 727 970
<b>TOTAL charges de personnel :</b>			<b>7 690 510</b>	<b>5 924 267</b>
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			89 305	41 076
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
<b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>			<b>89 305</b>	<b>41 076</b>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			1 086	2 003
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>9 352 885</b>	<b>7 112 001</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>488 350</b>	<b>713 431</b>

# Compte de Résultat (Seconde Partie)

SERES TECHNOLOGIES

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>488 350</b>	<b>713 431</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 940	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>3 940</b>	
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	19 951	24 892
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>19 951</b>	<b>24 892</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>(15 011)</b>	<b>(24 892)</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>472 338</b>	<b>688 539</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	124	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	<b>124</b>	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	103	2 047
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	15 000	
	<b>15 103</b>	<b>2 047</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(14 979)</b>	<b>(2 047)</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	83 790	80 901
Impôts sur les bénéfices	(227 450)	84 488
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>9 845 299</b>	<b>7 825 432</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>9 244 279</b>	<b>7 304 328</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>601 019</b>	<b>521 104</b>

## ANNEXES

### PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 5 186 962,71 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 601 019,49 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 29/05/2019 par les dirigeants.

### REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983, ainsi que du Règlement ANC 2014-03 relatifs à la réécriture du plan comptable général, modifié par les Règlements de l'ANC 2015-06, 2016-07, 2017-01 et 2018-07.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Il est fait application des recommandations de l'ANC (Autorité des normes comptables), de l'Ordre des experts comptables et de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principes comptables généralement admis ont été appliqués conformément à la législation française en vigueur à la date d'arrêté des comptes.

### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production. Les dépenses développement peuvent être immobilisées au cas par cas, en fonction du respect des critères d'activation comptable.

Sur cet exercice, les frais de développement relatifs au projet « USER LAB », activés depuis fin 2017, ont été immobilisés à compter de son utilisation, soit le 01/06/2019.

Par ailleurs, dans le cadre de notre projet d'internalisation de la gestion de la paie, une immobilisation en cours a été passée à hauteur de 860 €, correspondante au démarrage du paramétrage de l'outil SILAE.

Une autre immobilisation en cours relative au déploiement d'un nouvel ERP pour la gestion commerciale, IOVISION, a également été enregistrée en fin d'année (3.375 €).

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- logiciels informatiques : de 1 à 3 ans ;
- brevets : de 1 à 3 ans ;
- agencements, aménagements, installations : de 5 à 10 ans ;
- matériel de transport : 5 ans ;
- matériel de bureau et informatique : de 3 à 5 ans ;
- mobilier : de 3 à 10 ans.

#### **PARTICIPATIONS, TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

#### **CREANCES ET DETTES**

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

#### **RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES**

Le chiffre d'affaires, correspondant à la réalisation de prestations d'assistance technique ou de prestations au forfait, est comptabilisé selon la méthode de l'avancement. Le pourcentage d'avancement est déterminé comme étant le rapport entre le nombre de jours-hommes effectués à la date de clôture et le nombre de jours-hommes totaux prévisionnels du contrat.

**AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**

La société entend bénéficier d'un crédit d'impôt recherche de 339 665 € au titre de l'année 2019, comptabilisé en impôt négatif.

Les projets concernés sont en particulier la protection de l'environnement : mobilité verte (train et véhicules hydrogène), pile à combustible, mais aussi démonstration de sécurité des moteurs de voiture électrique.

**ANNEXES (suite)****NOTES SUR LE BILAN ACTIF****Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

**Immobilisations brutes = 808 880 €**

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	94 039	203 452	2 550	294 941
Immobilisations corporelles	199 199	29 453		228 652
Immobilisations financières	233 734	51 554		285 287
<b>TOTAL</b>	<b>526 972</b>	<b>284 459</b>	<b>2 550</b>	<b>808 880</b>

**Amortissements et provisions d'actif = 186 078 €**

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	26 740	50 551		77 291
Immobilisations corporelles	70 033	38 753		108 786
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>96 774</b>	<b>89 304</b>		<b>186 077</b>

**Détail des immobilisations et amortissements en fin de période :**

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Frais de recherche et développement	71 188	5 932	65 256	de 3 à 5 ans
Concess.brevets licences	219 517	71 360	148 158	de 1 à 5 ans
Materiel industriel	48 145	9 807	38 338	7 ans
Outilage industriel	15 314	8 120	7 194	de 3 à 5 ans
Instal./agenc.divers	8 075	2 447	5 628	de 5 à 10 ans
Materiel de transport	11 921	11 921	0	de 2 à 3 ans
Mat.bureau &informatique	123 893	66 140	57 753	de 1 à 10 ans
Mobilier	21 304	10 350	10 954	de 5 à 10 ans
Immo.corporel. en cours	-	-	-	Non amortiss.
Immo.incorpor. en cours	4 235	-	4 235	Non amortiss.
<b>TOTAL</b>	<b>523 592</b>	<b>186 077</b>	<b>337 515</b>	

**Etat des créances = 4 357 431 €**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	285 287		285 287
Actif circulant & charges d'avance	4 072 144	4 072 144	
<b>TOTAL</b>	<b>4 357 431</b>	<b>4 072 144</b>	<b>285 287</b>

**Produits à recevoir par postes du bilan = 581 588 €**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	581 588
Autres créances	
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>581 588</b>

**Charges constatées d'avance = 88 066 €**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

**ANNEXES (suite)****NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Capital social = 80 000 €**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	800	100	80 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
<b>Titres en fin d'exercice</b>	<b>800</b>	<b>100</b>	<b>80 000</b>

**Provisions = 15 000 €**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques		15 000			15 000
<b>TOTAL</b>		<b>15 000</b>			<b>15 000</b>

**Tableau de variation des capitaux propres**

En K€	Ouverture 31/12/2018	Affectation résultat	Résultat net de la période	Clôture 31/12/2019
Capital social	80 000			80 000
Primes, réserves et RAN	327 622	101 104		428 726
Dividendes		420 000		
Résultat net	521 104	-521 104	601 019	601 019
<b>Capitaux propres</b>	<b>928 725</b>	<b>0</b>	<b>601 019</b>	<b>1 109 745</b>

**Etat des dettes = 4 064 323 €**

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	564 839	509 956	54 883	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	397 385	397 385		
Dettes fiscales & sociales	1 787 296	1 787 296		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 279 908	1 279 908		
Produits constatés d'avance	34 895	34 895		
<b>TOTAL</b>	<b>4 064 323</b>	<b>4 009 440</b>	<b>54 883</b>	

**Charges à payer par postes du bilan = 653 495 €**

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	139 096
Dettes fiscales & sociales	450 663
Autres dettes	63 736
<b>TOTAL</b>	<b>653 495</b>

**Produits constatés d'avance = 34 896 €**

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

**ANNEXES (suite)****NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Ventilation du chiffre d'affaires = 9 477 981 €**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	9 437 232	99,57 %
Produits des activités annexes	40 749	0,43 %
<b>TOTAL</b>	<b>9 477 981</b>	<b>100.00 %</b>

**Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = - 227 450 €**

Durant l'exercice plusieurs projets R&D ont été menés et ont conduit à la comptabilisation d'un crédit impôt recherche de 339 665 €.

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	488 350		488 350
Résultat financier	- 16 011		- 16 011
Résultat exceptionnel	- 14 979		- 14 979
Participation des salariés	- 83 790		- 83 790
Crédit d'impôt recherche		227 450	227 450
<b>TOTAL</b>	<b>373 570</b>	<b>227 450</b>	<b>601 019</b>

**Crédit-bail mobilier**

	Matériel de transport
Valeur d'origine	305 853
Amortissements :	
- Cumuls exercices antérieurs	54 870
- Dotations de l'exercice	40 899
<b>TOTAL</b>	<b>95 769</b>
Redevances payées :	
- Cumuls exercices antérieurs	57 519
- Exercice	50 711
<b>TOTAL</b>	<b>108 230</b>
Redevances restant à payer :	
- à un an au plus	62 700
- à plus d'un an et cinq au plus	142 938
- à plus de cinq ans	
<b>TOTAL</b>	<b>205 638</b>
Valeur résiduelle :	
- à moins d'un an	
- à un an au plus	
- à plus d'un an et cinq au plus	26 539
- à plus de cinq ans	
<b>TOTAL</b>	<b>26 539</b>
Montant pris en charge dans l'exercice	50 711

**ANNEXES (suite)****AUTRES INFORMATIONS****Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

**Honoraires des Commissaires Aux Comptes**

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes inscrits en charges au titre de l'exercice 2019 s'élève à 6 333,17 Euros HT.

La totalité de ces honoraires concerne la mission de contrôle des comptes de l'exercice 2019.

**Engagements donnés = 238 277 €**

Nature des engagements donnés	Montant
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	238 277
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
<b>TOTAL</b>	<b>238 277</b>

**Engagements financiers**

La ligne de crédit accordée par BPI de 1 800 000€.

**Engagements financiers hors bilan**

Des contre garanties sur l'engagement BPI ci-dessus sont réparties comme suit :

- De 250 000€ par le CIC ;
- De 250 000€ par le Crédit Agricole ;
- De 201 600€ par la BNP.

La décision d'octroi de la ligne de crédit accordée par la BPI prévoit un gage-espèces d'un montant de 180 000 €.

**Effectif moyen**

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	130	
Agents de maîtrise et techniciens	2	
Employés	4	
<b>TOTAL</b>	<b>136</b>	

**Produits et charges exceptionnels**

	Montant	Imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Annulation de chèques	124	771000
<b>TOTAL</b>	<b>124</b>	
Charges exceptionnelles		
- Amendes et pénalités	103	671200
<b>TOTAL</b>	<b>103</b>	

**Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés**

Les engagements en matière de pensions et retraite n'ont pas été provisionnés. Ils ont été évalués à 102 781 Euros. Les principaux paramètres utilisés pour l'exercice sont les suivants :

- mode de départ à l'initiative de l'employé (départ volontaire) ;
- calcul de l'indemnité selon la convention collective en vigueur (SYNTEC) ;
- âge de départ supposé 67 ans ;
- taux d'actualisation : 0,77% ;
- taux de charge 50 % ;
- turn-over : jusqu'à 34 ans : 15% ; de 35 à 45 ans : 12% ; au-delà : 5% ;
- taux d'augmentation de salaire: cadres 3% et non cadres 2,5% ;
- table INSEE de mortalité 2013-2015.

**Tableau des filiales et participations**

Néant.

**Poste et montant des entreprises liées**

Le total des factures du Groupe GORGE relatives au management FEES pour un total sur l'exercice 2019 est de 74 672,43 € HT.

**Entité mère consolidante**

L'entité mère consolidante est la société GROUPE GORGE (SIRET : 348 541 186 00089) dont le siège social est situé 19 rue du 4 septembre 75002 PARIS.

**Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice**

Courant mars 2020, dans le cadre de la pandémie de Covid-19, les mesures gouvernementales visant à éviter la propagation de l'épidémie, les restrictions de circulation des personnes notamment, ne nous ont plus permis de poursuivre nos activités de prospection qui ont un caractère différé et qui tombent sous le coup du décret du 20 mars 2020 article 1.1.

Cette situation a de plus été renforcée par les fermetures Clients ou interdiction d'accès aux sites clients (mise en sécurité, fermeture au non permanents...).

Par ailleurs, du fait du confinement, aucun recrutement n'est devenu possible ni entretien de recrutement, ni entretien de signature contrat et accueil qui rentre dans l'activité de notre Société. Cette situation de force majeure nous a contraint à suspendre notre activité à compter du 17 mars 2020.

Le déconfinement progressif ayant démarré le 11 mai 2020, nous n'avons pas encore connaissance de l'impact financier global de cette situation mais pour l'instant, en dépit d'une aide de l'état au travers du PGE et de l'indemnisation de l'activité partielle, nos chiffres sont en-deçà de nos objectifs pour cette année (notre chiffre d'affaires atteint 82 % de nos objectifs au 30/04/2020).

La société avait prévu de poursuivre en 2020 son déploiement d'agences sur le territoire mais également la constitution d'une filiale en Belgique, compte tenu de la conjoncture et du ralentissement de l'activité, ces projets ont été différés.

Nos objectifs de chiffre d'affaires et de résultat net ont été revus à la baisse (11,9 M€ de CA prévus initialement revu à la baisse à 10,0 M€ fin 2020).

**ANNEXES (suite)****DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

**Produits à recevoir = 581 588 €**

Produits à recevoir sur cts et comptes rattachés	Montant
Clients factures à établir(418100)	581 588
<b>TOTAL</b>	<b>581 588</b>

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fourn rrr a obtenir(409800)	-
Pers produits a recevoir(428700)	-
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>

**Charges constatées d'avance = 88 066 €**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(486000)	88 066
<b>TOTAL</b>	<b>88 066</b>

**Charges à payer = 653 495 €**

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn factures non parvenues.(408100)	139 096
<b>TOTAL</b>	<b>139 096</b>

Dettes fiscales et sociales	Montant
Pers congés a payer (428200)	239 914
Pers prov particip sal (428400)	83 790
Pers autres charges a payer (428600)	2 281
Org.soc. congés a payer (438200)	95 043
Org.soc. autres charges a payer (438600)	29 634
<b>TOTAL</b>	<b>450 663</b>

Autres dettes	Montant
Clients rrr a accorder (419800)	63 736
<b>TOTAL</b>	<b>63 736</b>

**Produits constatés d'avance = 34 896 €**

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance(487000)	34 896
<b>TOTAL</b>	<b>34 896</b>

The logo for RSM features a stylized black triangle in the top left corner, followed by a horizontal bar composed of three segments of varying lengths. Below this bar, the letters "RSM" are printed in a bold, black, sans-serif font.

**RSM**

**SERES TECHNOLOGIES**

Siège social : 2, RUE MARC DONADILLE – 13 013 MARSEILLE  
Société par actions simplifiée au capital de 80 000 euros

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Assemblée générale d'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31 décembre 2019

**RSM Paris**

26, rue Cambacérés

75 008 Paris

France

Tel. : +33 (0) 147 63 67 00

Fax : +33 (0)147 63 69 00

## **SERES TECHNOLOGIES**

Siège social : 2, RUE MARC DONADILLE – 13 013 MARSEILLE

Société par actions simplifiée au capital de 80 000 euros

### **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Assemblée Générale d'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31 décembre 2019

A l'assemblée générale de la société SERES TECHNOLOGIES,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

### **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Fait à Paris, le 12 juin 2020

Le commissaire aux comptes

**RSM Paris**

Société de Commissariat aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris



**Stéphane MARIE**

Associé